

France-Limoges: Earthmoving work

OJ S 43/2015 03/03/2015

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Limoges Métropole

Postal address: Sevrvice de la commande publique, 8 rue Pierre Brossolette

Town: Limoges

Postal code: 87000

Country: France

For the attention of: Nathalie Périssat

Fax: +33 555038660

Internet address(es):

Address of the buyer profile: <http://www.achats-limousin.com>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: yes

Official name: Ville de Limoges

Postal address: place Léon Betoulle

Town: Limoges

Postal code: 87031

Country: France

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Travaux de terrassements généraux.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La présente consultation concerne les travaux de terrassements généraux.

Elle comprend notamment:

- des travaux de terrassements en déblais / remblais,
- le curage de fossés,
- la réalisation de plate-formes.

Lieu(x) d'exécution: territoire de l'agglomération Limoges Métropole.

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles 33 3^o al. et 57 à 59 du code des marchés publics.

Cette consultation sera passée en application de l'article 77 du code des marchés publics relatif aux marchés à bons de commande. Il s'agit d'un marché à bon de commande sans minimum et sans maximum. Les bons de commande seront notifiés par chaque membre du groupement au fur et à mesure des besoins.

Les prestations du présent marché seront réparties, conformément aux prescriptions de la convention de groupement de commandes conclue entre la communauté agglomération Limoges Métropole et la Ville de Limoges, à hauteur de leurs propres besoins.

Les délais d'exécution du marché: 1 an à compter de la notification, renouvelable 3 fois.

Aucune variante, ni option n'est autorisée.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches ou en lots.

II.1.6. CPV code(s)

45112500 Earthmoving work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

II.1.9. Information about variants

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les travaux seront financés selon les modalités suivantes:

- l'opération sera imputée sur le budget de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole et de la Ville de Limoges (financement public),

— les paiements se feront par virement administratif du trésorier principal de Limoges municipale sur le compte bancaire du titulaire du marché.

Les travaux seront rémunérés selon les prescriptions du CCAP et en application du décret n° 2012-1246 du 7.11.2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et des articles 86 à 111 du code des marchés publics.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

En cas de non-respect du délai global de paiement, et en application du décret n° 2013-269 du 29.3.2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 EUR s'ajoutera au montant des intérêts moratoires.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire.

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidats peuvent utiliser les formulaires DC 1 (lettre de candidature), DC 2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur les sites suivants: <https://www.achats-limousin.com/> ou <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

En outre, les candidats peuvent dès la constitution de leur dossier produire les pièces requises par l'article 46 du code des marchés publics (cf. art. 6.2 infra): NOTI 1 et NOTI 2.

Les éléments indiqués ci-après sont requis à l'appui de la candidature:

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du code des marchés publics:

Lettre de candidature (DC 1);

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (DC 2);

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés à l'article 43 du CMP (DC 1);

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés, mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail (DC 1).

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du code des marchés publics:

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles (DC 2).

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du code des marchés publics:

Liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (à annexer au DC 2).

Les certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats sont en particulier: carte professionnelle FNTF: 232 (qualification minimale demandée) ou équivalent.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. La Valeur technique est notée sur 20 points: elle sera appréciée en fonction du mémoire justificatif et notamment des sous critères suivants: performance des produits (30 %), performance de l'équipe et des matériels alloués aux chantiers (40 %), performance de la prestation de travaux (20 %), qualité du dossier (10 %). Weighting 40

2. Le prix des prestations est noté sur 20 points: note de l'offre = 20 X (valeur de l'offre moins disante / valeur de l'offre analysée)2. Weighting 40

3. Les performances en matière de protection de l'environnement sont notées sur 20 points: elles seront appréciées en fonction du mémoire justificatif explicatif et notamment des sous critères suivants: impact environnemental des travaux (60 %), qualité du traitement des déchets (40 %). Weighting 20

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

AF 2015 020 / VF 2015 087

- IV.3.2. Previous publication concerning this procedure**
- IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document**
- IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**
14.4.2015 - 12:30
- IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**
- IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**
French.
- IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**
Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)
- IV.3.8. Conditions for opening of tenders**
Date: 15.4.2015 - 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

La communauté d'agglomération Limoges Métropole privilégie le retrait des dossiers de consultation et le dépôt des offres par voie électronique.

Modalités d'obtention du dossier de consultation:

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 14.12.2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des articles 5 à 7 de l'arrêté du 28.8.2006 pris en application du I de l'article 48 et de l'article 56 la présente consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée.

Cette procédure permet aux candidats de télécharger les documents du dossier de consultation sur un réseau électronique et de déposer une offre par voie électronique via le site <https://www.achats-limousin.com>, qui met à disposition des candidats une aide technique pour le téléchargement du dossier de consultation et la constitution électronique de leur offre (tél. de l'aide en ligne: 0825001326).

Les avis d'appel public à la concurrence sont consultables via le site du BOAMP, du JOUE (le cas échéant) et via le site indiqué ci-dessus, sans aucune contrainte d'identification.

Le dossier de consultation des entreprises peut aussi être obtenu gratuitement contre demande écrite du candidat auprès de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole, pôle infrastructures et ressources techniques, 64 avenue Georges Dumas, CS 1001, 87031 Limoges. Fax +33 555457900 tous les jours ouvrables de 8:30 à 12:30 et de 13:30 à 17:00.

Modalités de remise des plis:

Les plis contenant les offres seront transmis par voie électronique ou, le cas échéant, sur support papier, conformément aux prescriptions fixées au règlement de la consultation joint au dossier de consultation des entreprises.

Les candidats transmettent leur offre dématérialisée en s'assurant, au préalable, être connectés à Internet. Un message leur indiquant que l'opération de dépôt de l'offre a été réalisée avec succès leur est transmis, puis un accusé de réception leur est adressé par

courrier électronique donnant à leur dépôt une date certaine.

Une copie de sauvegarde, prévue à l'article 56 du code des marchés publics et à l'arrêté du 14.12.2009, pourra être transmise sur support physique électronique ou sur support papier (même adresse que pour l'obtention du dossier). Cette copie de sauvegarde devra parvenir à la communauté d'agglomération Limoges Métropole, service de la commande publique, sous pli scellé comportant la mention lisible «copie de sauvegarde», dans les délais impartis pour la remise des offres.

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 7 jours avant la date limite de réception des offres (DLRO), une demande écrite à:

Renseignement(s) administratif(s):

Limoges Métropole,
Pôle infrastructures et ressources techniques,
Service marchés publics,
64 avenue Georges Dumas,
CS 10001,
87031 Limoges Cedex 1,
Gilles Desveaux,
gilles_desveaux@agglo-limoges.fr

Fax +33 555457847.

Renseignement(s) technique(s):

Limoges Métropole,
Pôle infrastructures et ressources techniques,
Direction des études techniques,
64 avenue Georges Dumas,
CS 10001,
87031 Limoges Cedex 1,
Stéphane Bernard ou Stéphane Heyraud,
stephane_bernard@agglo-limoges.fr
stephane_heyraud@agglo-limoges.fr

Fax +33 555457847.

Procédures de recours:

Instance chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Limoges — 1 cours Vergniaud — 87000 Limoges (tél. +33 555339155 — fax +33 555339160).

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours: Communauté d'agglomération Limoges Métropole — direction des affaires juridiques — 64 avenue Georges Dumas — CS 10001 — 87031 Limoges Cedex 1 — tél. +33 555457880 — fax +33 555457979 — courriel: anne_becker@agglo-limoges.fr

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 26.2.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

26.2.2015